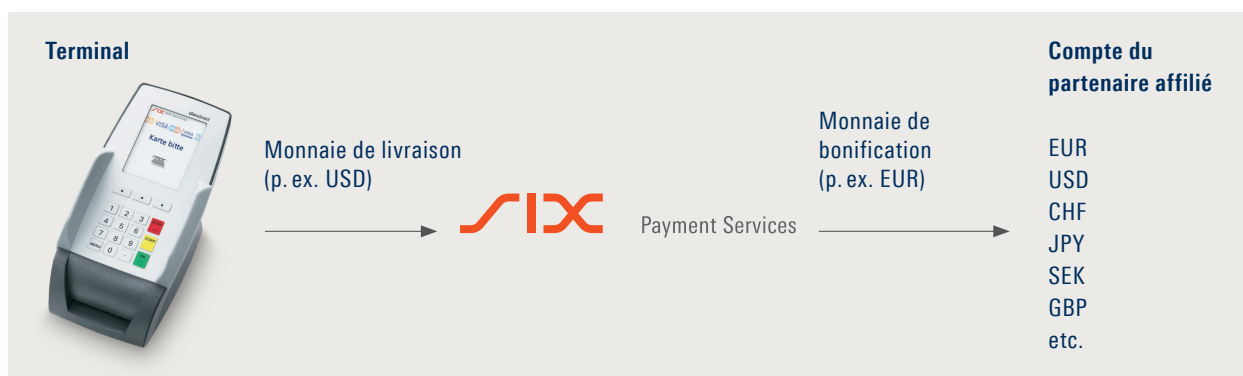


Monnaies étrangères

Visa, Visa Electron, V PAY, MasterCard, Maestro, Diners Club, Discover, UnionPay et JCB



L'essentiel en bref

- Outre la bonification en CHF, nos partenaires affiliés peuvent également opter pour le remboursement des décomptes Visa, Visa Electron, V PAY, MasterCard, Maestro, Diners Club, Discover, UnionPay et JCB dans une monnaie étrangère.
- La condition requise pour bénéficier de ce service est la conclusion d'une convention complémentaire au contrat que vous avez conclu avec SIX Payment Services.
- En fonction du bouquet de prestations choisi, SIX Payment Services facture une commission supplémentaire pour la bonification en monnaie étrangère.

Informations sur les monnaies étrangères

Vous pouvez choisir la monnaie de livraison de vos transactions (sauf pour UnionPay et JCB). La livraison de ces transactions est uniquement possible en CHF. Sur demande, SIX Payment Services effectue également des bonifications en monnaies étrangères en plus de celles en CHF. Vous pouvez par exemple accepter un paiement par carte de crédit en USD et vous faire créditer du montant de cette transaction en EUR.

Préalables importants

Affichage des prix Les prix des produits et services proposés doivent être affichés dans toutes les monnaies acceptées.

Terminal/infrastructure Pour que vous soyez en mesure d'accepter des paiements par cartes en monnaies étrangères, votre terminal EFT/POS ou votre terminal virtuel dans le logiciel de paiement de votre Payment Service Provider doit être doté de la fonctionnalité correspondante. Les terminaux n'en disposent pas tous. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser directement à votre fournisseur de terminaux ou logiciels.

Comptes en monnaie étrangère Pour une bonification en monnaie étrangère, vous avez besoin d'un compte dans la monnaie correspondante. Votre banque attirée vous renseignera volontiers quant à l'ouverture d'un tel compte.

Convention complémentaire Préalable à toute livraison ou bonification en monnaie étrangère est la conclusion d'une convention complémentaire au contrat existant entre vous et SIX Payment Services. Cette convention indique la monnaie de livraison ainsi que la monnaie de bonification et sur quels comptes nos remboursements seront effectués. Le pourcentage de la commission, la limite d'autorisation, la commission minimale pour la monnaie étrangère ainsi que d'autres frais y sont également stipulés.

Procédure manuelle En cas de traitement à l'aide d'une imprimante manuelle, seuls les paiements en CHF, EUR et USD sont acceptés. Un justificatif de vente combiné sur lequel est indiqué le produit-carte (possible uniquement pour Visa, MasterCard, Diners Club, Discover et JCB) correspondant est disponible pour toutes les monnaies. Lorsque vous livrez ces justificatifs, veuillez utiliser un récapitulatif combiné dans la même monnaie. Veuillez également utiliser un récapitulatif par produit-carte livré.

Conditions et prix

Activation La conclusion de la convention complémentaire et l'activation de la bonification en monnaie étrangère sont gratuites.

Conversion des monnaies La conversion des transactions livrées s'effectue sur la base du «cours moyen des devises». Celui-ci est fourni entre autres par les grandes banques suisses et mis à disposition par SIX Financial Information.

Commission En fonction du bouquet de prestations choisi, une commission supplémentaire s'applique, laquelle est facturée de la même manière que le reste des commissions convenues dans le contrat.

Frais de bonification Votre banque est en droit de vous facturer des frais pour le service de bonification en monnaie étrangère ou le virement des bonifications sur des comptes bancaires à l'étranger. Le cas échéant, ces frais sont à votre charge et vous seront débités directement par votre banque à l'issue du virement. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser directement à votre banque attitrée.

Avez-vous des questions sur la bonification en monnaie étrangère?

Pour de plus amples informations au sujet de ce service, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller à la clientèle SIX Payment Services. Si vous avez des questions concernant l'acceptation des monnaies étrangères au moyen de votre terminal, veuillez vous adresser directement à votre fournisseur de terminaux ou logiciels.

Dynamic Currency Conversion

Si vous avez une importante clientèle étrangère, nous vous recommandons notre service Dynamic Currency Conversion (DCC).

Voici vos avantages

- Des commissions moindres sur les transactions DCC
- Les gains sur DCC sont versés lors de chaque bonification
- Gestion et reporting simples

(DCC est compatible avec les cartes Visa, Visa Electron, V PAY, MasterCard et Maestro)

www.six-payment-services.com/dcc

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous: www.six-payment-services.com/contacts

SIX Payment Services SA
Hardturmstrasse 201
Case postale
CH-8021 Zurich

SIX Payment Services (Europe) S.A.
10, rue Gabriel Lippmann
5365 Munsbach
Luxembourg

SIX Payment Services (Austria) GmbH
Marxergasse 1B
1030 Vienne
Autriche

